



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est situé au pied nord-ouest d'une chaîne de collines qui font partie des basses montagnes du Jura.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste d'Orgelet, perception de Présilly ; paroisse d'Alièze et de Saint-Laurent-la-Roche ; à 12 km d'Orgelet et 13 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 578 m.

Le territoire est limité au nord Bornay ; au sud Varessia ; à l'est Courbette, Alièze et Reithouse, et à l'ouest Arthenas. La grange Bélière fait partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Bornay, à Arthenas et à Varessia.

Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en paille, à l'exception de quelques unes, couvertes en tuiles. Plusieurs ont un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790 : 183 habitants ; en 1846, 195 ; en 1851, 198, dont 95 hommes et 103 femmes ; 43 maisons ; 43 ménages. En 2002 : 62 habitants. Les habitants n'émigrent pas et sont généralement dans l'aisance.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : Saint Laurent. Essia était de la paroisse de Saint-Laurent-la-Roche. Il faudra donc aussi se reporter aux registres de l'église mère.

Série communale déposée aux archives départementales où Essia a reçu la cote 5 E 200/5. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 4003 à 4007, 3 E 8094, 3 E 9852 à 9854 et 3 E 13004. Tables décennales : 3 E 1283 à 1291.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 462, 463 et 1230, 2 Mi 1034 et 1736, 5 Mi 16 et 1184.

Cadastre : exécuté en 1826 : 485 Ha 65 a, divisé en 1130 parcelles que possèdent 128 propriétaires, dont 57 forains ; 261 Ha 34 a en terres labourables, 111 Ha 75 a en bois-taillis, 78 Ha 38 a en pâtures, 21 Ha 13 a en prés, 3 Ha 65 a en friches, 1 Ha 42 a en sol et aisances des maisons, 93 a en jardins, 7 a en murgers.

Le sol est divisé en deux parties : l'une en plaine, est consacrée à la culture ; l'autre montagneuse, est couverte de pâturages. La première est fertile et produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, du chanvre, peu de fruits, du foin et des fourrages artificiels.

On exporte le tiers des céréales et on importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques chevaux et mulets, des moutons et des volailles. 50 ruches d'abeilles.



L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne qu'on commence à employer pour l'amendement des terres, de bonnes sablières, des carrières de plâtre, de pierre à bâtir et à chaux, non exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier. Leur unique ressource consiste dans l'agriculture.

La fromagerie occupe un logement loué par les sociétaires et produit annuellement 7.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une maison commune, construite en 1849, sur les dessins de l'architecte Paillot ; elle a coûté 10.000 fr. ; sa distribution est excellente ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 garçons et 18 filles ; une place publique devant la maison commune, ornée d'un tilleul très ancien et d'une fontaine avec lavoir et abreuvoir, construite en 1830 ; deux autres fontaines, l'une avec lavoir et l'autre avec un abreuvoir ; un puits communal, une belle croix en pierre portant la date de 1824, et 163 Ha 75 a de pâtures, bois-taillis et prés.

Bois communaux : 85 Ha 56 a, dont 2 Ha 41 a sont coupés annuellement.

NOTICE HISTORIQUE

Si l'on veut admettre que Bélière tire son nom de *Belis* ou de *Belenus*, Apollon, et Essia, d'*Isis*, la fondation de ce village remonterait au temps des Celtes. Mais l'archéologie, comme l'histoire, manque à ce sujet de preuves suffisantes, et si nous sortons de ces nuages que nous rencontrons plus ou moins au berceau de toutes les villes et de tous les villages, nous sommes obligé de donner à ces lieux une origine plus moderne. Il nous est impossible, d'après le témoignage des monuments authentiques, de reporter leurs commencements au-delà du XIII^e siècle.

Seigneurie : Essia dépendait en toute justice de la seigneurie d'Orgelet. Les habitants étaient corvéables à volonté de leurs corps et de leurs biens envers leur seigneur ; ils lui devaient une poule par ménage, le jour de carnaval, le guet et garde au château d'Orgelet, deux voitures de bois, le droit de messerie et sergenterie, des cens en argent et en grain. La perception de ces redevances ayant été négligée pendant les saisies et les confiscations de la terre d'Orgelet, les sujets résolurent de ne plus les payer. Leur résistance donna lieu à différents procès devant le parlement. Un arrêt du 22 août 1737, déclara que le territoire d'Essia était composé de huit meix, dont les possesseurs devaient le cens solidairement entre eux. Un autre arrêt du 5 juillet 1742, condamna les habitants à faire reconnaissance des droits seigneuriaux, et statua qu'au seigneur appartenait la justice haute, moyenne et basse ; que les habitants étaient soumis à l'impôt des quatre cas, réglés par la coutume, au droit de messerie et de sergenterie, aux corvées, au paiement des cens ; qu'ils devaient les lods, à raison de deux gros par franc, sur toutes les mutations d'immeubles, deux voitures de bois et une poule par ménage, etc. Un traité du 3 novembre 1742, mit fin à toutes les difficultés.

Bélière : était un gros village, qui fut détruit lors des guerres qui eurent lieu entre le duc de Bourgogne et les barons comtois confédérés. Huguenin de Courlaoux, qui en était seigneur, déclara en 1368, que la ville de Bélière ayant été *arse et gastée de guerre*, il était disposé à accorder de grands avantages aux colons qui voudraient venir repeupler ce lieu. On voit encore les ruines de ce village au sud d'Essia, le long de la côte, et un ancien puits. Le territoire passa par acquisition aux seigneurs de Présilly. M. de Lezay-Marnézia possédait la ferme de Bélière en 1789, par suite de l'acquisition qu'il en avait faite en 1733, de M. de la Baume. Bélière, quoique formant une seigneurie particulière, dépendait en toute justice du château de Saint-Laurent-la-Roche.

Paroisse : Essia et Bélière dépendaient autrefois de la paroisse de Saint-Laurent-la-Roche. Le chemin qui conduisait au cimetière de ce dernier lieu s'appelle encore la *vie aux morts*. Saint Laurent est le patron de la commune.



Curiosités naturelles : au sud-est d'Essia, on trouve une grotte remarquable, mais d'une entrée difficile. Elle a environ 40 m de longueur, 5 de hauteur et 4 de largeur ; ses parois sont toutes brillantes de stalactites. On y a trouvé un couteau rongé par l'oxyde et des débris de vêtements. Cette caverne aura probablement servi de refuge pendant les guerres du XVII^e siècle.

Biographie : ce village est la patrie de *Gros*, Irénée, né en 1816, prêtre et trapiste.